

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 FEVRIER 2014**

L'an deux mil quatorze et le onze février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine - Maire

PRESENTS: Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine - GUITAUD Jean - GUILLEMIN Daniel - PRUDENT Raymond - COUILLEROT Denis - VOISIN Anne Marie – BOULET Françoise- ESTIGNARD Isabelle - COTTIN Eric - NICOLAS Nathalie-

ABSENTE: DALLOZ Marie Claude

EXCUSE: RIVOIRE Yves a donné pouvoir à CHEVALLIER Martine

L'ordre du jour est le suivant:

**PROJET RENOVATION VESTIAIRES STADE et ECOLE**

**FORET COMMUNALE - AFFOUAGE**

**PIIC DOTATION 2014**

**SENTIERS DE RANDONNEE**

**QUESTIONS DIVERSES**

Madame le Maire présente le compte rendu de la séance du 19 décembre 2013

**PROJET RENOVATION DU STADE:**

Les travaux seront subventionnés par le conseil général et la ligue du football amateur.

**PROJET TRAVAUX ECOLE:**

Les plans et coupes de la toiture sont disponibles et le dossier est toujours en préparation. Sont inclus dans le dossier le remplacement de la chaudière et les sanitaires handicapés.

Les travaux ne pourront pas débuter en 2014.

**DOTATION PIIC (Programme d'Investissement Intercommunal et Communal):**

La conseillère générale a réuni les maires du canton et a réparti l'enveloppe PIIC de 41636 € entre les communes souhaitant réalisées des travaux. 6 communes sont concernées.

Le dossier (remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment communal accueillant l'agence postale communale) sera à retourner auprès du Conseil Général.

**AFFOUAGE - FORET COMMUNALE:**

7 personnes extérieures au conseil acceptent de travailler avec les élus et ONF pour établir la programmation de la forêt. A l'initiative de l'ONF, des réunions de travail seront programmées.

Concernant l'éclaircie de la parcelle 24: Le conseil écrira à tous les affouagistes de l'année pour leur rendre compte de la vente de 40 stères environ d'une valeur à l'unité de 6.00 e. Les personnes intéressées s'inscriront en mairie. En cas de non candidat de la commune, ONF pourra établir un appel d'offres auprès de personnes extérieures.

Les chênes, non vendus en 2013 ont été remis en appel d'offres. L'ensemble a été acheté par l'entreprise BROCHET de CHAMBLAY

**SENTIERS DE RANDONNEES:**

Etudie le devis pour la fourniture et la pose de panneaux signalétiques : le conseil accepte

**QUESTIONS DIVERSES**

**VOIRIE:**

Malgré l'interdiction de stationner sur le parking route de Fontainebrux, des véhicules lourds se garent et ont occasionnés la dégradation des bouches de regard. Remerciements à Didier Jouvenceau pour la gratuité des travaux.

A la demande de l'intercommunalité CCRB 71, la commission des chemins s'est réunie pour la programmation des travaux 2014 et devra évoquer par écrit les priorités.

Des devis sont en attente auprès de la Société Eiffage.

Chemin de la lagune: Malgré les courriers établis à l'entreprise Marmont pour les dégradations occasionnées au moment des travaux, cette dernière n'a jamais donné suite. Lors d'un précédent conseil, celui avait décidé de demander des devis à deux autres entreprises pour réfection. Didier Jouvenceau a été retenu.

Mme le maire demande à la commission de recenser les chemins ruraux qui seraient à entretenir et à combler en empierrement.

Le bornage du chemin rural de la Maison Neuve aux Morêts a été établi. Les riverains concernés seront invités en mairie pour signature et remise du procès verbal et plan.

Les passages piétons seraient à refaire (proche école, bourg)

Un panneau lumineux (style celui de Courlaoux) indiquant la vitesse serait à envisager

#### **CONTRAT ENTRETIEN CHAUDIERES:**

Des devis pour contrat annuel de maintenance des appareils de chauffage sont demandés.

#### **BEFFROI DU CLOCHER:**

Lors de la maintenance et l'entretien des cloches, l'entreprise préconise la réparation du beffroi: des devis seront demandés.

#### **CONTRAT PHOTOCOPIEUR:**

Etudie les devis pour le renouvellement du contrat du photocopieur arrivant à échéance. Après étude des devis, l'entreprise PERONO est retenue

Mme Le Maire remet une synthèse en un feuillet sur le fonctionnement de l'intercommunalité CCRB 71

#### **ANCIENNE CURE:**

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2014, l'appartement de l'ancienne cure au rez de chaussée est louée. Une délibération doit être prise pour transmission au percepteur.

#### **COMPTE RENDU**

Prend connaissance du compte rendu du SIVOM: En raison du changement de taux de la TVA, la redevance augmente

Prend connaissance du compte rendu de l'assemblée générale du CLIP – est demandé aux personnes constatant des odeurs nauséabondes d'adresser un courrier aux membres du CLIP. Le compte rendu sera mis en ligne sur le site communal.

Différents courriers de remerciements et de vœux sont lus

#### **ELECTIONS MUNICIPALES des 23 et 30 mars 2014 :**

Il est rappelé que tout électeur doit se présenter avec une pièce d'identité pour vote ; Sans justificatif, l'électeur ne pourra pas voter. La circulaire du Préfet de Saône et Loire a été insérée dans le bulletin municipal avec la liste des pièces justificatives.

Nomme les membres du bureau

#### **POINT INFO TOURISME:**

L'étude d'une nouvelle plaquette papier sera étudiée.

#### **CEREMONIE DES VŒUX:**

Est précisé que tous les artisans ont été invités par courrier. Une vérification a été établie avant expédition.

#### **SITE INTERNET:**

Le site Communal sera installé sur l'ordinateur de la commune.

Fin à 22 h 15